



Département du Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées Pays Carcassonnais – Gal du Carcassonnais

12 avril 2022
14h30

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE PROGRAMMATION

Le Comité de Programmation, dûment convoqué,
Se réunit à L'Arzenais à Arzens
Date de la convocation : 31/03/2022

Ayant pouvoir de vote dans le collège public : RIVEL Tamara, BOUISSET Jean-Paul, BELS Francis, SIE Didier, RUFFEL Henri, LACUBE Claude, TURCHETTO Aurélien

Quorum : 7/10

Ayant pouvoir de vote dans le collège privé : FOUSSAT Gilles, FERRIOL Marie-Chantal, DURAND André, YVON Michel, ROBERT Mélanie, BALDY Bertrand, MARTIN Jean-Michel, MOREAU Françoise, DENIAU Thierry

Quorum : 9/13

Sans pouvoir de vote : PISTRE Jean-Claude : Mairie d'Arzens / CROUZAT Florence : Carcassonne Agglo / LAFON Valérie - MARAIRE Céline : GAL Pays Carcassonnais.

Ordre du jour :

1. Transfert d'argent entre les fiches actions
2. Vote en opportunité des dossiers
3. Point financier sur les 6 Fiches actions
4. Tableau récapitulatif des nouveaux porteurs de projets rencontrés entre le 07/02/2022 et le 04/04/2022 (dates des COTEC)
5. Candidature du Pays Carcassonnais au prochain programme LEADER 2023-2027 – recrutement du Cabinet d'étude
6. Questions diverses

1. Transfert d'argent entre les fiches actions :

Sous mesure (19.2, 19.3, 19.4)	Fiche-action (n°)	Total des paiements prévus sur 2014-2023		
		Maquette Feader Au 11/10/2021	Montant Transféré	Maquette Feader Au 12/04/2022
19.2	1	782 876 €	+ 8 561€ + 102 154€ + 43 500€	937 092 €
19.2	2	809 370 €	-8 561€ sur FA1	800 809 €
19.2	4	636 390 €	-102 154.00€ sur FA1	534 236 €
19.3	5	92 000 €	-43 500.00€ sur FA1	48 500 €
19.4	6	773 545 €		773 545 €

Les membres du comité de programmation ont validé les transferts d'argent sur les fiches actions

**2. Vote en opportunité :
Agrandissement et amélioration de l'accueil pour le théâtre dans les Vignes à Couffoulens**

FA1 : Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants

Objectifs du projet :

- Augmenter la qualité d'accueil du public
- Augmenter la fréquentation (adultes et scolaires) ainsi que le CA
- Renforcer les liens avec les viticulteurs en proposant des dégustations
- Créer des expositions d'art (peinture, sculpture, photos)
- Accroître la diversité des propositions de spectacles
- Augmentation de la renommée du théâtre

Résultat attendus :

- Augmentation de la fréquentation du public: 2911 spectateurs en 2019, + 5% en 2022; +15% en 2023
- Augmentation de la fréquentation du jeune public: 3009 en 2019, + 5% en 2022, + 15% en 2023
- Création d'1 emploi en CDI pour un/une technicien/ne régisseur du lieu
- Dégustations : 9 en 2022, 18 en 2023
- Augmentation de la renommée du Théâtre:

- FB 2990 abonnés en 2021, + 5% en 2022, +15% en 2023; engagement: + de 8000vues pour les meilleures publications, + 5% en 2022, + 15% en 2023
- Site Internet: 2440 personnes inscrites aux newsletters en 2021, + 5% en 2022; + 15% en 2023
- Expositions: 3 par an avec 25% sur les ventes effectuées au théâtre.

Modalité de mise en œuvre :

- Création d'un lieu d'accueil et d'une galerie permettant au public d'attendre la représentation dans un meilleur confort que dehors, dans la découverte d'un ou plusieurs artistes et en découvrant un vigneron (dégustations): possibilité d'accueillir des groupes ou des mini représentations (scolaires) dans la Galerie.
- Création de loges et d'un accès direct sur la scène (et non en passant dans le public comme à l'heure actuelle) pour un meilleur accueil des artistes, des répétitions et des spectacles.

Plan de financement :

Montant du projet	125 235.80€
Leader	80 150.91€
Carcassonne Agglo	10 000.00€
Département de l'Aude	8 537.73€
Mairie de Couffoulens	1 500.00€
Auto-financement	25 047.16€

Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Arguments
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	- Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5 - Articulation rural /urbain respectée : 10 - Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5 - Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10	Accueil de compagnies extérieures/ Accueil d'Artistes (sculpture, peinture) pour expo/ accueil de vignerons pour dégustation Partenaire de la Fabrique des Arts, la Verrerie d'Alès, ATP, Théâtre Soriano, Scène nationale Grand Narbonne...
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Montée en gamme de l'activité Maintien ou création d'emplois Ouverture du Site	- Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : 0 - Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5 - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : 10 - Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10 - Ouverture estivale (3 mois) : 0 - Ouverture saison avril à octobre : 5 - Ouverture à l'année : 10	Meilleur accueil du public par tous les temps, accueil d'expos (peinture, sculpture), accueil de dégustation de vins ou produits locaux, accueil séminaire, possibilité de doubler les représentations en utilisant la pièce d'accueil comme lieu de représentation Création d'un poste de Régisseur
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10	
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et/ou respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou fait référence à un document cadre : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10	Chauffage en lien avec le SYADEN-

Résultat du vote : (16 personnes votantes) :

Votants	Note	Votants	Note
1	7,14	10	7,14
2	7,85	11	7,14
3	7,85	12	7,14
4	7,85	13	7,85
5	7,14	14	8,57
6	7,14	15	7,14
7	7,14	16	7,28
8	7,14	Total	120.14
9	8,57	/ 16	7.50

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1.5 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Avis des membres du COTECH : Avis favorable

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

2. Vote en opportunité : RB CREATIONS 11

FA2 : Développer une offre économique structurante dans les domaines touristique, complémentaire à Carcassonne, sur l'ensemble du Carcassonnais.

Objectifs du projet :

- Créer mon propre réseau avec uniquement des prestataires audois
- Augmenter le nombre de clients tant en décoration pour de l'événementiel que pour la communication sur les réseaux sociaux
- Développer le circuit court en utilisant du matériel local et recyclable dans la décoration.
- Mettre en relation ces deux activités qui pourraient contribuer à réaliser une mise en réseau efficace et pertinente.

Résultat attendus :

- Augmentation du CA de mon activité: 20% pour 2023 .
- Réseaux sociaux: 200 fans la 1ère année, + 50% en 2023
- 10 clients en 2022, + 30% en 2023

Modalité de mise en œuvre :

- Création de mes pages Facebook et Instagram avec augmentation de communication sur le résultat concret de mon travail
- Démarchage actif avec présentation de mon activité chez les clients.
- Activation de mon ancien réseau professionnel touristique.
- Amélioration de mes produits (photos, vidéos, traitement graphique, matériaux de décoration de gamme supérieure...) grâce à l'achat de nouveaux matériels.

Plan de financement :

Montant du projet	8 540.96€
Leader	5 466.21€
CDC Montagne Noire	1 366.55€
Auto-financement	1 708.20€

Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Notes
Hébergement attractif	Offre d'hébergement attractif et qualitatif devenant un levier économique pour notre territoire.	<ul style="list-style-type: none"> - Projet ne possédant pas d'éléments attractifs tant par la valorisation du patrimoine identitaire et historique du territoire que par le type d'hébergement ou d'architecture : 0 - Projet valorisant un bâtiment historique (château, maison de maître, presbytère, Abbaye, moulin, industriel...) ou proposant un type d'hébergement original pas (ou peu) présent sur le territoire, en lien avec les ABF et/ou le CAUE de l'Aude : 5 - Projet répondant au critère précédent avec soit une classification reconnue par un organisme compétent de niveau 4 à 5 épis/*, soit une reconnaissance par un organisme compétent d'un niveau de très haut de gamme tant en termes de confort qu'en services associés : 10 	
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement Equilibré du territoire	<p>Articulation rural/urbain</p> <p>Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du Territoire : 5 - Articulation rural /urbain respectée : 10 - Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5 - Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10 	
Développer l'économie sur le Carcassonnais	<p>Maintien ou création d'emplois</p> <p>Ouverture du Site</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10 - Ouverture estivale (3 mois) : 0 - Ouverture saison avril à octobre : 5 - Ouverture à l'année : 10 	Emploi saisonnier à l'OT de Carcassonne et au CIS
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10 	
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou respect des documents cadre du territoire : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10 	

Résultat du vote : (16 personnes votantes) :

Votants	Note	Votants	Note
1	4,16	10	3,33
2	5	11	6,66
3	5	12	2,5
4	5,83	13	9
5	5,83	14	6,66
6	6,66	15	4,16
7	5	16	9,16
8	4,16	Total	89
9	5,83	/16	5,56

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1.5 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Avis des membres du COTECH : cette nouvelle activité intéresse fortement la Chambre d'Agriculture et le CCI pour leurs ressortissants

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

2. Vote en opportunité : Création d'une œuvre artistique urbaine pour la cave des Vignobles de Carsac

Objectifs du projet : Ce projet comporte de nombreux objectifs :

- accroître, embellir le côté esthétique de la cave, visible depuis la route départementale Carcassonne en direction de l'Abbaye de St Hilaire, site Pays Cathare ou du Théâtre dans les Vignes à Couffoulens.
- attirer une nouvelle clientèle et faire partie d'une nouvelle approche oeno- touristique : Itinérance artistique viticole "Street Art"
- donner une image moderne, novatrice de la coopérative,
- Valoriser le côté patrimonial du village : église romane et château classés.
- Renforcer les liens entre sites touristiques : Abbaye de St Hilaire, Théâtre dans les vignes
- Développer ce pôle touristique (Cavanac, Couffoulens, St Hilaire) à seulement 6 kms de la Cité de Carcassonne
- contribuer au rayonnement de la culture ouverte pour tous

Résultat attendus : Impacts économique attendus du projet

- Au niveau du caveau de vente : o Augmentation du chiffre d'affaires par rapport à celui de 2019 (avant COVID) / o Augmentation du nombre de clients venant au caveau 2020 (année Covid CA en baisse) Objectif 2022 grâce au projet (Par rapport à 2019)
- Chiffre d'affaires Caveau 402 565€ + 10%
- Nombre de clients Caveau 14319 + 5%
- Chiffre d'affaires total 4 212 468€ + 10 %

Impacts médiatiques attendus du projet : Internet et réseaux sociaux

- Augmentation de la fréquentation du site internet et des réseaux sociaux
- 2021 Objectif 2022 grâce au projet

Nombre d'amis sur Facebook 1 784 + 10% - Nombre de vues publications Facebook 1 256 + 10 % - Nombre de visite du site internet 2 355 + 10 %

- Article de journaux sur le sujet : 1 -
- Parution dans le journal de la commune : 1
- Événement d'inauguration de la fresque : 1

Modalité de mise en œuvre : La prise en charge d'un Artiste Street Art ainsi que le matériel et la préparation du support (Karcher, nacelle, peintures...) + affichage du nom "CARCASSAC" en lettres artistiques

Plan de financement :

Montant du projet	62 487.50€
Leader	39 992.00€
Carcassonne Agglo	9 998.00€
Auto-financement	12 497.50€

Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Arguments
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement Équilibré du territoire	Articulation rural/urbain Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	- Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5 - Articulation rural/urbain respectée : 10 - Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5 - Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10	Contribue à mettre en place une itinérance artistique viticole de Street Art sur le territoire en lien avec les fresques dans les quartiers prioritaires de la ville de Carcassonne Adhérent Pays Cathare
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Montée en gamme de l'activité Maintien ou création d'emplois Ouverture du Site	- Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : 0 - Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5 - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : 10 - Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10 - Ouverture estivale (3 mois) : 0 - Ouverture saison avril à octobre : 5 - Ouverture à l'année : 10	Une partie extérieure de la Cave qui va être améliorée
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10	1/ Mise en œuvre de nouvelles actions : fresque sur l'extérieur de la cave ; 2/ Association entre des secteurs économiques traditionnellement séparés (vin et Artistes Street Art), 3/ prise en compte de nouvelles thématiques pour le territoire : itinérance Street Art viticole ET quartier prioritaire de la ville
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et/ou respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou fait référence à un document cadre : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10	Document-cadre tourisme : Améliorer les sites touristiques

Résultat du vote : (16 personnes votantes) :

Votants	Note	Votants	Note
1	6,42	10	6,42
2	7,85	11	6,42
3	7,85	12	6,42
4	6,42	13	6,42
5	7,14	14	7,57
6	6,42	15	7,14
7	6,42	16	7,14
8	7,14	Total	111,14
9	7,85	/	6,94

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1.5 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Avis des membres du COTECH : Avis favorable

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

**2. Vote en opportunité :
Mise en lumière architecturale du village de Roquefère : Mairie de Roquefère**

Objectifs du projet :

- 1/ lutter contre la prolifération des résidences secondaires qui gèlent toute vie dans un village
- 2/ Rendre le village plus attractif en accentuant notre participation dans la politique des villages fleuris (inscrit depuis 1992)
- 3/ Maîtriser et harmoniser au travers d'une gamme chromatique la couleur des façades et des ouvrants, fenêtres et portails.
- 4/ Respecter l'environnement en obtenant le classement de la commune dans les catégories «Terre saine» et «Terre zéro phyto».
- 5/ Pérenniser le festival "Jazz sous les châtaigniers" 20 ans d'existence et seule manifestation d'envergure sur le Jazz sur le territoire du Pays.
- 6/ Finaliser par cette embellissement l'opération« cœur de village » refaisant toutes les rues en escalier en pierre de schiste et gneiss, en améliorant le fleurissement, en créant des points de vue et des emplacements de repos : en cours de réalisation, fin de l'opération en juin 2022.
- 7/Valoriser les 2 éléments architecturaux majeurs du village : l'église et le château du XIIème siècle.

Résultat attendu : Augmenter le CA des entreprises installées dans le village (restaurant, producteur de miel, jazz)

Augmenter le nombre d'habitants à l'année dans le village (60 habitants en 1989, 80 habitants en 2021)

Faire de Roquefère LE village emblématique sur le plan touristique de la Montagne Noire audoise par la qualité de son architecture et de sa valorisation pour attirer sur le territoire des excursionnistes et des touristes.

Modalité de mise en œuvre : Réaliser un éclairage respectueux de l'environnement pour mettre en lumière les 2 bâtiments d'envergure du village en valorisant leurs éléments architecturaux: arcade gothique, clocher, remparts....

Plan de financement :

Montant du projet	78 313.38€
Leader	50 120.56€
Auto-financement MOP	12 530.14€
Auto-financement	15 662.68€

Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Arguments
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	- Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5 - Articulation rural /urbain respectée : 10 - Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5 - Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10	Roquefère, par son auberge rurale renommée et son festival de jazz unique sur le territoire du Carcassonnais, participe au rayonnement de TOUT le territoire.
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Montée en gamme de l'activité Maintien ou création d'emplois Ouverture du Site	- Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : 0 - Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5 - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : 10 - Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10 - Ouverture estivale (3 mois) : 0 - Ouverture saison avril à octobre : 5 - Ouverture à l'année : 10	Après l'opération « Cœur de village », la mise en lumière des principaux sites patrimoniaux contribue à valoriser dans son intégralité ce village préservé
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10	
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et/ou respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOI...)	- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou fait référence à un document cadre : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10	Document cadre : valorisation des sites patrimoniaux

Résultat du vote : (15 personnes votantes) :

Votants	Note	Votants	Note
1	5	10	6,42
2	8,57	11	5,71
3	5	12	5
4	5,71	13	5
5	8,57	14	8,57
6	5,71	15	5
7	6,42		
8	5,71	Total	91.42
9	5	/ 15	6.09

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1.5 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Avis des membres du COTECH : Avis favorable

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

2. Vote en opportunité : Valorisation du chemin de Saint Jacques de Compostelle : OT de Carcassonne

Objectifs du projet :

- Sensibiliser les habitants au passage du chemin de St Jacques dans leur commune pour un meilleur accueil des randonneurs
- Valoriser le patrimoine dans les villages
- Mieux accueillir nos randonneurs pèlerins en installant une signalétique à la hauteur de la renommée du chemin
- Créer du lien entre les communes traversées dans leur centre bourg par le chemin.
- Réaliser des actions d'amélioration sur le chemin en matière de signalétique et d'informations touristiques pour entamer par la suite une grande campagne de communication en phase 2.
- Proposer un chemin de St Jacques moins fréquenté que les 2 grands axes en privilégiant les rencontres humaines autour d'une gastronomie de qualité.

Résultat attendus :

- Création sur le site Internet de l'OT de Carcassonne d'une page dédiée au St Jacques de Compostelle.
- Augmentation de la fréquentation du chemin : 950 en 2021, 1150 en 2022, 1700 en 2023 et 2000 en 2024 (chiffre de la fréquentation à Carcassonne)
- Augmentation de la fréquentation des commerces et structures d'étapes sur le Chemin comme le gîte communal à Arzens géré par l'association "Les Amis de St Jacques" depuis 10 ans : 170 pèlerins accueillis en 2019; 180 en 2022, 250 en 2023 et 300 en 2024
- Valorisation d'une nouvelle thématique pour la destination Carcassonne et son territoire

Modalité de mise en œuvre :

- Mise en place de clous arborant la coquille jacquaire dans les rues des villages et ville traversés
- Mise en place de totems et pupitres d'informations touristique tant sur l'Histoire que sur le patrimoine dans chaque village/ville (Azille, Rieux, Malves, Carcassonne et Arzens)

Plan de financement :

Montant du projet	19 717.00€
Leader	12 618.88€
Auto-financement MOP	3 154.72€
Auto-financement	3 943.40€

Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Arguments
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain	- Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5 - Articulation rural/urbain respectée : 10	Actions sur le rural et sur la ville avec réunions des acteurs de l'ensemble du linéaire
	Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	- Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5 - Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10	L'OT a adhéré à l'ACIR, association nationale regroupant les acteurs de tous les chemins de St Jacques de Compostelle et met en place les 1ères réunions des acteurs du territoire
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Montée en gamme de l'activité	- Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : 0 - Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5 - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : 10	Informations touristiques et signalétique sur tout le territoire du Carcassonnais
	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10	
	Ouverture du Site	- Ouverture estivale (3 mois) : 0 - Ouverture saison avril à octobre : 5 - Ouverture à l'année : 10	
Informations touristiques	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10	Activité de pleine nature Nouvelle thématique et participation des acteurs locaux (élus, commerces, restaurants, hébergement) à la valorisation et communication du chemin

Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et/ou respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou fait référence à un document cadre : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10 	Axe inscrit dans le programme LEADER comme un sentier de randonnée à fort potentiel et mobilités douces favorisées
---------------------------	--	---	--

Résultat du vote : (16 personnes votantes) :

Votants	Note	Votants	Note
1	7,85	10	9,28
2	9,28	11	8,57
3	10	12	0
4	6,42	13	7,85
5	7,85	14	7,85
6	7,85	15	7,85
7	10	16	0
8	8,57	Total	115,71
9	6,42	/	7,23

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1.5 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Avis des membres du COTECH : Le service Environnement du Département de l'Aude et l'ADT émettent des réserves sur ce dossier par manque de concertation avec leur service et ils souhaiteraient qu'il passe après leur réunion technique du 14 avril 2022. Réserves également de la part de Carcassonne Agglo.

Le COPROG a souhaité voter le dossier tout en recommandant de suivre les préconisations de l'ADT et du service environnement du Département de l'Aude.

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

Suite à la réunion du 14 avril, le service environnement du Conseil Départemental lance son 1er « comité d'itinéraire » sur le GR78 avec entre autres sujets, le déploiement des panneaux et clous sur le chemin pour un travail partenarial obligatoire sur ce dossier.
En prévision du prochain programme LEADER 2023-2027, il est intéressant de noter cette thématique pour un futur projet de coopération GR78 avec les GAL et territoires du linéaire concerné.
A ce jour, le GAL du Pays Lauragais en est d'accord, les autres GAL n'étant pas encore constitués, il est demandé aux offices de tourisme/Pays Touristique de ce secteur de faire remonter cette envie de coopération avec les GAL de l'ouest audois.

2. Vote en opportunité : Gîtes de France Aude : recrutement de nouveaux hébergements à labelliser et montée en gamme de l'offre existante pour les 3 et 4 épis sur Carcassonne Agglo et la CDC Montagne Noire

Objectifs du projet :

- Favoriser la montée en gamme des gîtes 3 épis vers 4 et 5 épis
- Accélérer le recrutement d'hébergements nouveaux

Résultat attendus :

- Augmentation de 10% du chiffre d'affaires par rapport à celui de 2021.
- Augmentation de 20% des prospects (porteurs de projet) et de 10% des adhésions

Impacts médiatiques attendus du projet : Internet, réseaux sociaux, PQR

- Au niveau de la fréquentation du site internet dédié aux créateurs et des réseaux sociaux : FB Gîtes DE France Aude : 1773 abonnés en 2021 / + 30% en 2022/// Instagram Gîtes de France Sud 1398 abonnés en 2021/ + 30% en 2022
- Articles PQR sur le sujet : 4
- Emissions radio du Carcassonnais : 2
- Inauguration, mise en avant de quelques rénovations : 8

Modalité de mise en œuvre :

- Intervention d'un décorateur sur 15 gîtes identifiés : 5 sur le secteur "Montagne Noire" et 10 "sur Carcassonne Agglo.
- Accompagnement de l'action par l'Association Gîtes de France Aude : Animation et mobilisation des propriétaires identifiés, validation des préconisations formulées par le décorateur, modification et rédaction de l'annonce, définition des nouveaux tarifs, prises de vue.
- Intervention d'un prestataire : créations de 12 vidéos pour la mise en valeur d'hébergements emblématiques du territoire sous la forme d'une opération " Drone de gîtes" et réalisation de vidéos "témoignages".

Plan de financement :

Montant du projet	22 632.43€
Leader	14 484.76€
Carcassonne Agglo (2/3)	2 414.13€
CDC Montagne Noire (1/3)	1 207.06€
Auto-financement	4 526.49€

Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Arguments
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5 - Articulation rural /urbain respectée : 10 	Gîtes sur Carcassonne Agglo et la CDC de la Montagne Noire
	Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5 - Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10 	Gîtes de France/SCIC Sudfrance/coopération entre gîtes Hérault-PO-Tarn-Aude pour site Gîtes de France Sud
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Montée en gamme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : 0 - Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5 - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : 10 	Amélioration des gîtes 4 épis et montée en gamme de certains 3 épis pour acquérir un épi supplémentaire
	Maintien ou création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10 	Renforce l'emploi du qualifié chez Gîtes de France Aude
	Ouverture du Site	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture estivale (3 mois) : 0 - Ouverture saison avril à octobre : 5 - Ouverture à l'année : 10 	

Synthèse :

- Dossiers Le Chat Barré : En cours de paiement au service de l'ASP
- Dossiers Calmel et Joseph : En attente de retour de notification de subvention

Fiche 5 : Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur

	RLAN	FEADER	Région	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement MOP	Auto-Financement	Coût Total	Date opportunité	Envoi leader pour programmation	Date de programmation	Date convention	Etat dossier
€Début de programme		92 000,00 €						143 750,00 €					
Coopération Canal du Midi	9039CR091002	6 151,68	0,00	0,00	0,00	1537,92	0,00	7 689,60	12/03/2018	10/07/2018	12/10/2020	2107/2020	Soldé
CRT	9032CR091003	10 348,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 588,00	12 936,00	14/12/2020	2109/2021	13/12/2021	0102/2022	En cours
OT Montagne Noire		32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 875,00	48 875,00					
Solde dispo		43 500,32 €											
Transfert-FA1(12/04/2022)		43 500,32											
Solde dispo 12/04/2022		0,00 €											
	Nbre dossier	FEADER	TOTAL										
Dossier en opportunité	1	32 000,00 €	48 875,00 €										
Dossier programmé en cours de réalisation	1	10 348,00 €	12 936,00 €										
Dossier en paiement 100%	0	0,00 €	0,00 €										
Dossier en paiement PASS LEADER	0	0,00 €	0,00 €										
Dossier Soldé	1	6 151,68 €	7 689,60 €										
TOTAL	3	48 499,68 €	69 500,60 €										

Synthèse :

- OT Montagne Noire : mise en place du Canalathlon 2023 sur la CDC Montagne Noire en lien avec le PETR Pays Lauragais dans le cadre de la coopération Canal du Midi.

Fiche 6 : Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité

	RLAN	FEADER	Région	Département	Auto-Financement	Coût Total	Date opportunité	Envoi leader pour programmation	Date de programmation	Date convention	Date début de travaux	Envoi service pour paiement	Etat dossier
€Début de programme		462 400,00	56 796,22			567 962,16							
Animation Gestion 2015-2016	904WCR091000	142 149,31	17 768,66	0,00	17 768,66	177 686,63	15/04/2016	27/05/2016	12/12/2016	15/01/2017	02/11/2016	2101/2017	Soldé
Animation Gestion 2017	9047CR091002	102 804,64	12 850,58	0,00	12 850,58	128 505,79	06/03/2017	31/01/2017	31/10/2017	13/09/2017	01/01/2017	0102/2018	Soldé
Animation Gestion 2018	9046CR091001	103 970,91	12 996,37	0,00	12 996,37	129 963,64	11/12/2017	02/02/2018	18/10/2018	07/12/2018	01/01/2018	30/01/2019	Soldé
Animation Gestion 2019	9046CR091006	105 444,88	13 806,61	0,00	13 806,61	118 066,10	07/12/2018	04/03/2019	14/10/2019	02/06/2020	01/01/2019	28/05/2020	Soldé
Solde dispo au 10/12/18		8 030,26											
Réallocation 1		163 852,50											
Solde dispo au 01/01/19		171 882,76											
Animation Gestion 2020	90420CR091002	108 183,16	13 522,90	0,00	13 522,91	135 233,97	09/12/2019	03/07/2020	14/12/2020	10/02/2021	01/01/2020	06/01/2021	Soldé
Solde dispo au 24/01/20		63 699,60											
Animation Gestion 2021	9042CR091004	63 696,22	7 962,03	0,00	7 962,03	79 620,28	14/12/2020	02/02/2021	28/05/2021	05/08/2021	01/01/2021	17/01/2022	Soldé
Solde dispo au 09/01/21		3,38											
Réallocation 2		147 192,75											
Solde au 11/01/2021		147 196,13											
Animation Gestion 2022		112 349,43	14 043,68	0,00	14 043,68	140 436,79							
Solde au 13/12/21		34 846,70											
	Nbre dossier	FEADER	TOTAL										
Dossier en opportunité	1	112 349,43 €	140 436,79 €										
Dossier programmé en cours de réalisation	0	0,00 €	0,00 €										
Dossier en paiement 100%	0	0,00 €	0,00 €										
Dossier en paiement PASS LEADER	0	0,00 €	0,00 €										
Dossier Soldé	6	626 249,12 €	782 815,61 €										
TOTAL	7	738 596,55 €	923 252,40 €										

POUR FAIRE SIMPLE :)

Solde disponible	31 475,80 €	3 027 858,50 €
Dossier en opportunité	615 994,37 €	
Dossier programmé	340 409,95 €	
Demande de paiement	648 660,94 €	
Dossier soldé	1 422 793,24 €	

Les membres du comité de programmation valident les maquettes financières.

4. Tableau récapitulatif des nouveaux porteurs de projets rencontrés entre le 07 février 22 et le 04 avril 22

Un tableau récapitulatif des **02 nouveaux porteurs de projets** est remis aux membres du COPROG.

Les membres du comité de programmation ont fait part de leur intérêt pour ces projets.

5. Candidature du Pays Carcassonnais au prochain programme LEADER 2023-2027 – recrutement du Cabinet d'étude

Recrutement des GAL :

La Région Occitanie va lancer courant avril un AMI (Appel à manifestation d'intérêt) pour recruter les GAL et les structures porteuses du futur programme. La candidature devra être déposée le 28 avril 2022 pour une sélection le 3 juin, date de la Commission permanente régionale, nous n'aurons que peu de délai mais la Région nous affirme que le dossier sera léger à monter (5 pages maximum).

L'association du Pays Carcassonnais se porte donc candidate comme structure porteuse du prochain programme :

Les membres du Bureau valident la candidature du pays Carcassonnais pour la programmation 2023-2027 et Carcassonne Agglo va voter cette proposition de candidature lors de leur prochain Bureau. Il sera demandé la même chose à la Communauté de communes de la Montagne Noire.

A la sortie de l'AMI, le COTEC préconise de rédiger une lettre d'intention en précisant la date du passage au vote en Bureau ou Conseil communautaire.

Quelques points à voir ensemble :

Choix des thématiques :

La Région nous demande de choisir à titre indicatif les thématiques qui nous semblent les mieux adaptées à notre territoire :

1/ une Europe plus intelligente : grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises ;

2/ une Europe plus verte : et à zéro émission de carbone, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique ;

3/ une Europe plus connectée : dotée de réseaux stratégiques de transports et de communication numérique ;

4/ une Europe plus sociale : qui donnera une expression concrète au socle européen des droits sociaux et soutiendra les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé ;

5/ une Europe plus proche des citoyens : qui soutiendra les stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'Union européenne

Avis des membres du bureau sur les thématiques :

1/ une Europe plus intelligente : grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises ;

2/ une Europe plus verte : et à zéro émission de carbone, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique ;

3/ une Europe plus proche des citoyens : qui soutiendra les stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'Union européenne

Ces thématiques ci-dessus sont retenues avec les thématiques d'une Europe Connectée et sociale en transversalité pour chacune des thématiques.

Les membres du comité de programmation valident les thématiques ci-dessus.

Ville-centre :

Enfin, la Région décide de rendre les villes **inéligibles** au programme LEADER (à priori, + de 15 000 habitants) : ils sont encore en réflexion mais cela devrait être fixé pour le lancement de l'AMI.

Rappel : c'était le cas sur le programme 2007-2013, ce qui a empêché bon nombre de projets, d'où la demande de réintégrer les villes-centre dans le programme 2014-2020, ce qui nous a permis de recevoir des projets comme le développement de la Borieta, le projet du GARAE sur les bruits dans les campagnes, les plans de communication de SUDFRANCE.FR, de Gîtes de France, des Offices de tourisme Grand Carcassonne et Carcassonne et du Bristol et ainsi, de resserrer les liens entre le rural et l'urbain, d'autres porteurs de projet seraient encore à démarcher comme le CIS-Lamourelle, l'auberge de jeunesse, l'épicerie Bergé...et bien d'autres.

Avis des membres du bureau :

Etablir une lettre commune en indiquant l'importance des villes-centre dans le programme 2023-2027 et la faire signer par la présidente du GAL et les présidents de Carcassonne Agglo et de la CDC Montagne Noire.

Les membres du comité de programmation prennent acte de cette décision et font ressentir leur déception face au choix de rendre inéligible les villes centres.

Recrutement d'un Cabinet d'études pour la candidature 2023 – 2027 :

La Région Occitanie lancera au début du mois de juillet un appel à candidature des programmes LEADER des GAL d'Occitanie pour un dépôt fin décembre 2022. La contractualisation devrait s'effectuer sur le 1^{er} trimestre 2023 pour une mise en service dès le second trimestre.

Comme nous l'avions prévu dans notre prévisionnel financier, nous procéderons au recrutement d'un cabinet d'études pour nous aider à monter la stratégie et les fiches-actions.

Les membres du Bureau valident le recrutement d'un cabinet d'études pour monter la candidature du pays Carcassonnais pour la programmation 2023-2027

Avis favorable du COTEC

Les membres du comité de programmation valident le recrutement d'un cabinet d'études pour la candidature 2023-2027.

6. Questions diverses

Carcassonne Agglo souhaiterait présenter son **projet de territoire 2020-2040** aux membres de l'association du Pays Carcassonnais.

Les membres du Bureau proposent la date du 28 avril 2022 en suggérant de réaliser notre Conseil d'administration ce même jour.

Les membres du comité de programmation approuvent cette décision.

Rappel du calendrier 2022 du GAL du Carcassonnais

Remise des dossiers	Vendredi 03 juin 2022
COTEC (technicien)	Lundi 20 juin 2022
COPROG	Mardi 28 juin 2022

Remise des dossiers	Vendredi 23 septembre 2022
COTEC (technicien)	Lundi 10 octobre 2022
COPROG	Mardi 17 octobre 2022

Fin de la séance à 16h45

Tamara RIVEL
Président

